



Majeure, mon père peut-il m'enlever mon nom de famille?

Par **Lilith.1400**, le **22/07/2020 à 15:49**

Bonjour,

Après une violente dispute avec mon père, ce dernier veut entamer des procédures pour me retirer mon nom de famille. Je suis majeure, j'aimerais savoir si il est possible qu'il puisse me le retirer sans mon consentement.

merci d'avance, bonne journée.

Par **fabrice58**, le **22/07/2020 à 19:20**

Bonjour,

laisser le parler, il n'a aucun moyen de vous retirer votre nom, pour lequel d'ailleurs ? Vous seul pourriez demander à en changer sans garantie d'avoir gain de cause.

cdt

Par **Lilith.1400**, le **22/07/2020 à 19:32**

Merci pour votre réponse !

Par **youris**, le **22/07/2020 à 19:51**

bonjour,

sauf s'il y a une décision de justice de modification de votre paternité, il est impossible à votre

père de faire modifier votre nom de famille donné par vos parents.

salutations

Par **Lilith.1400**, le **22/07/2020 à 20:09**

C'est bien ce que je me disais, mais rien ne justifie ça demande. Je voulais être sûr.

Merci à vous